

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS

sont reçues au

Bureau du Journal du Lot

et

paient d'avance

..... 25 c. la lig

..... 50 c.

M. Havaas, rue J.-J. Rousseau, 3
MM. Laffite et Co, place de la Bourse
8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1^{er} et 16 de chaque mois et se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
Trois mois 5 fr.
Six mois 9 fr.
Un an 16 fr.

Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

| DE CAHORS À LIBOS. | | DE LIBOS À CAHORS. | |
|----------------------------------|-------|---------------------------------|-------|
| tab. 1 | | tab. 2 | |
| Cahors. — Départ..... | 6h 18 | Monsempron-Libos. — Départ..... | 9h30 |
| Mercuès..... | 6 33 | Fumel..... | 9 37 |
| Parnac..... | 6 33 | Duravel..... | 9 54 |
| Luzech..... | 6 43 | Puy-l'Évêque..... | 10 3 |
| Castelfranc..... | 7 2 | Castelfranc..... | 10 17 |
| Puy-l'Évêque..... | 7 17 | Luzech..... | 10 29 |
| Duravel..... | 7 32 | Parnac..... | 10 38 |
| Fumel..... | 7 54 | Mercuès..... | 10 49 |
| Monsempron-Libos. — Arrivée..... | 8 1 | Cahors. — Arrivée..... | 11 5 |

| DE CAHORS À MONTAUBAN & VICE-VERSA | |
|--|-------|
| LIBOS. Arrivées de Cahors (Voir tableau 1) | |
| Départ..... | 8h41 |
| AGEN. Arr..... | 9 59 |
| Dép..... | 11 25 |
| MONTAUBAN Arr..... | 1 33 |
| Dép..... | 12 13 |
| AGEN. Arr..... | 1 36 |
| Dép..... | 2 |
| LIBOS. Arr..... | 3 |
| Départ pour Cahors (Voir tabl. 2) | |

| DE CAHORS À PARIS | |
|--|--------|
| LIBOS. Arrivées de Cahors (Voir tableau 1) | |
| Départ..... | 8 01 |
| PARIGUEUX Arr..... | 11 56 |
| Dép..... | 1 40 |
| LIMOGES Arr..... | 4 31 |
| Dép..... | 4 55 |
| ORLÉANS Arr..... | mit 43 |
| Dép..... | mit 55 |
| PARIS Arr..... | 3 50 |
| Dép..... | 1 40 |

| Prix des places. | |
|--------------------------|-------|
| de Cahors à : | |
| Libos..... | 5.80 |
| Puy-l'Évêque..... | 3.70 |
| Ville neuve-sur-Lot..... | 5.60 |
| Bordeaux..... | 20.80 |
| Agen..... | 10.65 |
| Montauban..... | 41. » |
| Toulouse..... | 16.70 |
| Aurillac..... | 29.30 |
| Paris..... | 73.70 |
| Cette..... | 41.35 |

| Arrivées de Cahors (Voir tableau 1) | |
|-------------------------------------|-------|
| Départ..... | 8h41 |
| AGEN. Arr..... | 9 59 |
| Dép..... | 11 25 |
| MONTAUBAN Arr..... | 1 33 |
| Dép..... | 12 13 |
| AGEN. Arr..... | 1 36 |
| Dép..... | 2 |
| LIBOS. Arr..... | 3 |
| Départ pour Cahors (Voir tabl. 2) | |

Cahors, le 9 Février 1871

ASSEMBLÉE NATIONALE

Elections du Mercredi 8 février

Liste du Journal du Lot

Résultat connu à 4 heures.

| | |
|----------------------|--------|
| LIMAYRAC..... | 36,464 |
| A. PAGES DUPORT..... | 36,316 |
| DE LAMBERTERIE..... | 34,707 |
| DE VALON..... | 34,500 |
| ROLLAND..... | 34,348 |
| MURAT..... | 26,378 |
| THIERS..... | 25,784 |
| Delpon..... | 16,640 |
| De Vermaac..... | 15,883 |
| Calmon..... | 15,242 |
| Delord..... | 14,817 |
| Gambetta..... | 13,556 |
| Béral..... | 10,174 |
| Caniac..... | 7,324 |
| Bailly..... | 5,446 |
| Combarieu..... | 2,401 |
| Calmeil..... | 2,132 |
| D'Armagnac..... | 1,109 |
| De Freycinet..... | 1,007 |

Non compris le canton de Cazals, les mobilisés de Bordeaux et les mobiles de la Loire.

Dépêches Télégraphiques

Bordeaux, le 7 février 1871, à 10 h. 30 du matin.

Intérieur à Préfets.

Les élections doivent être faites suivant les décrets de la délégation de Bordeaux, avec cette seule restriction que toutes les catégories d'inéligibles sont supprimées, et que le peuple souverain peut porter son choix où il lui plaît. Les Préfets peuvent donc être élus.

Signé : ARAGO.
Pour copie conforme :
Le Préfet du Lot,
E. BÉRAL.

Bordeaux, le 7 février 1871, à 12 h. 30 m. soir.

Intérieur à Préfets.

Les personnes appartenant aux familles qui ont régné sur la France sont inéligibles, en vertu de la loi du 10 avril 1832 et du décret du 9 juin 1848.

Un décret du 7 février 1871 étend ces dispositions à la famille Bonaparte. Veuillez rigoureusement à ce que ces lois et décrets soient observés.

Signé : ARAGO.
Pour copie conforme :
Le Préfet du Lot,
E. BÉRAL.

Londres 5. — Une dépêche de Berlin du 4, assure que les troupes allemandes entre-

ront à Paris après la paix.

L'Indépendance belge ne croit pas à la mort du général Bourbaki.

Nous sommes heureux d'apprendre que la nouvelle de la mort du général Bourbaki, donnée par plusieurs journaux est inexacte. Un rédacteur de la France, qui arrive de Lyon, qu'il a quitté le 3 février, assure qu'à cette date le général n'avait pas succombé à ses blessures, mais était regardé comme hors de danger.

Emmanuel Arago est nommé ministre de l'intérieur, en remplacement de Léon Gambetta, qui a donné sa démission de membre du Gouvernement et de ministre de l'intérieur et de la guerre.

M. Emmanuel Arago a adressé à tous les préfets la dépêche suivante, datée de Bordeaux, 6 février, à 7 heures du soir :

« Je porte à votre connaissance que je viens d'être appelé par mes collègues au poste de ministre de l'intérieur.

« Je me joins à Gambetta pour vous dire le premier intérêt de la République en ce moment, est de procéder aux élections le 8 février, avec le plus grand calme.

« Rien n'est changé aux instructions que vous avez reçues. Faites seulement savoir que le suffrage universel peut agir dans la plénitude de son droit, sans aucune exclusion ni catégorie. Vive la République ! »

Le membre du Gouvernement de la défense nationale, ministre de l'Intérieur,

Signé : Em. ARAGO.
Pour copie conforme :
Le Préfet du Lot,
E. BÉRAL.

Berne, 4 février.

Le Bund dit : « La poursuite de l'armée de l'Est qui, d'après tous les rapports était dans un état lamentable, et la manière dont le général prussien Manteuffel a agi près de notre territoire contre des troupes qui étaient à moitié mortes de faim et de froid, doivent provoquer dans toute la France une douloureuse impression et une profonde irritation contre Manteuffel qui, depuis longtemps, est détesté même en Allemagne.

« Tout homme de cœur blâmera sa conduite, et sa poursuite de l'armée de Bourbaki demeurera contre lui un grave sujet de reproche. Des avis de Lorraine portent que le gouvernement allemand force les citoyens à travailler à la réparation des ponts. Par ses ordres, tous les passants sont arrêtés et poussés au travail à coups de baïonnette. »

Florence, 4 février.

L'Opinione dit que les conditions de la paix imposées par M. de Bismark seraient celles indiquées par le Times, sauf la condition relative à l'indemnité, qui serait seulement de 3 milliards 500 millions.

Londres, 4 février.

Le Times dit : « Nous ne pouvons voir sans regret la France réduite, même temporairement, à l'impuissance, notre politique étant généralement d'accord avec la sienne.

Nous désirons sincèrement la paix, et nous espérons en la sagesse et la prudence des chefs allemands, ainsi que dans l'in-

fluence de l'opinion de l'Europe et l'émédiation des puissances neutres.

Le Daily Telegraph dément que le général Fleury et M. Conti soient chargés d'une mission spéciale en Angleterre. Le même journal dit que l'ex-impératrice n'a pas quitté Chislehurst.

Londres, 4 février.

Des avis de Versailles démentent la réalité des conditions de paix relatives à la Lorraine, à Pondichery, et à la cession de 20 vaisseaux de guerre. Les conditions exactes comporteront notamment ces deux points : les Allemands garderont Metz et l'Alsace.

Nous donnons sous toutes réserves le télégramme suivant :

Versailles, 30 janvier.

Le bruit court que le général Ducrot s'est empoisonné.

Bordeaux, 5 février soir.

Une manifestation, ayant à sa tête le colonel garibaldien Meddellon, a quitté le théâtre Louit, à 3 heures, composée d'environ 700 personnes. Elle est allée aux quinconces où attendaient de nombreux curieux. Elle s'est ensuite rendue à la préfecture où de nombreux curieux étaient groupés.

Des délégués sont entrés au ministère. Ils ont été reçus par M. le préfet de la Gironde lequel leur lut la déclaration suivante :

« Le ministre de l'intérieur et de la guerre, fidèle à son programme : aux armes ! aux armes ! est occupé en ce moment en conseil de guerre, à délibérer sur les moyens de profiter de l'armistice. »

Cette manifestation, sans importance, n'a causé aucune émotion dans la population.

Bordeaux, le 6 février 1871.

Hàvre — Paris, 2 février. — Trochu refuse toute candidature. Les membres du Gouvernement de Paris se rendront à Bordeaux, le 10, pour rendre leurs comptes à l'Assemblée nationale. Honneur reste occupé. Seine navigable depuis dimanche jusqu'à Rouen.

Pelletan, Garnier-Pagès, Arago, arrivés à Bordeaux ce matin.

Prussiens ont occupé Lons-le-Saulnier. Hier soir, revue passée à Lyon, par le préfet, de 10,000 alsaciens-lorrains, acclamés par la foule.

De nombreux troupeaux de moutons et de bêtes à cornes, de 15,000 et 26,000 têtes respectivement, ont été réunis entre Laguy et Gonnesse pour être conduits à Paris.

On télégraphie de Lille à l'International :

« Un fournisseur militaire a été arrêté pour avoir livré 15,000 paires de chaussures dont les semelles étaient faites en carton. »

Le Peuple, de Marseille, du 1^{er} février donne ces nouvelles :

« Nous apprenons au dernier moment, que le camp des Alpines vient d'être levé. Les mobilisés ignorent sur quel point ils vont être dirigés. »

Nouvelles de Paris

Paris, 6 février 1871.

Le transport de nos armes aux Prussiens continue. Hier, la foule assistait silencieusement et triste, à la gare de Sceaux à l'un de ces transports. Des compagnies de mobiles et d'autres troupes de ligne, venaient déposer leurs fusils dans les wagons, qui devaient ensuite être dirigés vers Bourglain-Reine. Arriva ensuite une escouade de marins. Ces vaillants marchaient tête basse quand ils consignèrent leurs chassepots, les larmes leur vinrent aux yeux. La foule émue se découvrit respectueusement devant eux lorsqu'ils s'en retournèrent.

Paris se souviendra de ces nobles défenseurs, et nous espérons que ces dignes représentants de la marine française, n'oublieront pas Paris qu'ils ont si courageusement défendu, et dans l'histoire duquel ils ont maintenu une si belle page.

Le premier convoi de chemin de fer chargé des denrées de toute nature que la population de Londres envoie à la population de Paris, est arrivé cet après-midi dans la gare du Nord. Ce magnifique et fraternel cadeau est accompagné par deux membres délégués du comité formé à Londres, sous la présidence du Lord maire, M. le colonel Stuard Mortley et M. George Moore. Ces honorables gentlemen, ont tenu à honneur de veiller par eux-mêmes au transport du précieux envoi, dont ils sont venus immédiatement donner avis au maire de Paris. Ils se sont enquis avec un soin minutieux, du procédé de distribution, qui a été arrêté ainsi qu'il suit :

Il sera fait, de ce premier arrivage, vingt parts qui seront distribuées aux vingt arrondissements dans la proportion de leur population respective. Les délégués du comité de Londres ont insisté pour que cette distribution n'allât pas seulement aux nécessités, et que cette population intermédiaire, qui n'est pas inscrite aux cantines et qui a tant souffert sans se plaindre, depuis cinq mois, put en avoir sa part. En conséquence, la distribution se fera sur les cartes de boucherie.

Le premier arrivage se compose de lait concentré, de fromage, de lard, de bouillon Liébig, de biscuits de farine blanche, de soupe de caserne, etc. On attend deux et même trois convois d'égale importance. La souscription publique ouverte à Londres a déjà produit une somme importante, et elle s'accroît de jour en jour. Il est arrivé ce soir, en gare du Nord, un train venant de Lille, et portant 6,000 quintaux de farine et un wagon de charbon.

La Solution.

Le Journal de Genève, publie des renseignements qui nous paraissent intéressants à reproduire, au moment où l'assemblée nationale française étant élue, la diplomatie européenne sera probablement appelée à dire son mot dans le règlement des conditions de paix entre la France et la Prusse. Voici les renseignements du Journal de Genève :

« La crise actuelle qui tient toute l'Europe en suspens, vient d'entrer dans une

phase nouvelle. Les opérations de guerre, peuvent être considérées comme entièrement suspendues. Lors même que les Allemands poursuivraient l'occupation militaire de la partie des trois départements que leur abandonne l'armistice, et que, de son côté, la France, stimulée par l'énergie indomptable de M. Gambetta, préparerait un dernier et gigantesque effort, il n'en est pas moins certain que les résultats les plus immédiats à attendre sont ceux qui doivent produire l'entente des grandes puissances. C'est donc vers la conférence de Londres que se tournent dans ce moment les regards de tous les hommes politiques.

« Nous ne prétendons pas posséder les secrets des chancelleries et encore moins être fixés sur une situation qui n'est pas encore établie et que ces chancelleries elles-mêmes ne sauraient regarder comme assurée. Toutefois, certaines communications que nous recevons de très haute source nous montrent le cabinet de Londres décidé à employer toute son influence pour arrêter un conflit, dont souffre le monde entier, et pour peser énergiquement sur les belligérants afin d'obtenir la conclusion d'un accord qui donne satisfaction à ce que les aspirations allemandes ont de légitime, sans placer la France dans des conditions si défavorables que l'avenir en deviendrait plus effrayant que le présent.

« C'est du côté de la Russie que se seraient dirigés les premiers efforts de la diplomatie anglaise ; le Foreign office se flatterait d'obtenir par des concessions réelles du côté de l'Orient, le désintéressement et par suite l'abstention du cabinet de St-Petersbourg. Dès lors, la question aurait fait un grand pas. Londres, Vienne et Florence seraient en ce cas, décidés à agir d'une manière efficace sur le cabinet de Berlin.

« On sait que, dans toutes leurs déclarations, le roi Guillaume et M. de Bismark, ont protesté de leur désir de ne pas rendre les maux de la guerre irréparables et de ne poursuivre qu'un but, celui d'assurer leurs frontières contre l'invasion étrangère, l'idée de conquête, mise en avant par la presse du Nord de l'Allemagne, ne répond pas au fond aux véritables aspirations du peuple Allemand. Il serait facile de lui en démontrer les dangers et les périls redoutables qu'il aurait à affronter en s'engageant dans une seconde guerre, avec un pareil but et en présence d'obstacles nouveaux.

« La neutralisation de l'Alsace au point de vue militaire seulement et sans la séparer d'une patrie à laquelle elle se rattache avec toute l'énergie du désespoir, paraît être la base des négociations actuelles. L'Europe entière protégerait la neutralité de cette province ce qui pourrait, sous sa garantie, donner passage désormais aux armées françaises ni allemandes sans entraver dans la lutte toutes les puissances. La situation serait analogue à celle qui est faite déjà à la Belgique, au Luxembourg et à la Suisse. — L'Allemagne et la France seraient séparées sur toute l'étendue de leurs frontières par une zone neutre dont la violation pousserait son auteur vers des dangers dont on peut aujourd'hui mesurer toute la gravité.

« Les frontières allemandes seraient donc assurées et le programme du roi Guillaume accompli. Cette condition essentielle obtenue les points accessoires seraient facilement tranchés, et l'ordre européen pourrait être

rétabli et garanti pour l'avenir.
 « Telle est, s'il faut en croire, nous le répétons, des très-hautes informations, la thèse qu'a adoptée et que soutient en ce moment même l'Angleterre avec l'appui des principales puissances neutres. Il est permis d'espérer que toutes les influences se rallieront à un programme aussi raisonnable et que les Allemands eux-mêmes comprendront que l'avenir et la sécurité de leur empire seront bien mieux assurés par une paix équitable et modérée que par la réalisation d'ambitions aussi excessives que dangereuses. »

Les causes de l'échec de Bourbaki.

Un article stratégique du *Journal de Genève* développe les motifs de l'insuccès de notre campagne dans l'Est, en l'attribuant, ce qui est évident, à la lenteur dans l'attaque d'Héricourt.

« Ce fatal retard dans l'exécution du plan de Bourbaki devrait être, selon les renseignements qui nous parviennent, soit de Dijon, attribué en très grande partie à l'organisation vicieuse de l'intendance française.

» Par suite de l'insuffisance de ce service, le général Bourbaki, dont le projet était, nous assure-t-on, de passer une seule nuit à Dijon pour continuer sa marche vers l'Est, aurait été retenu pendant plus de deux jours dans cette ville faute de moyens de transport et de provisions. Or, il est à supposer que ces journées, perdues pour l'armée française ont été mises à profit par le général de Werder.

» Après l'engagement de Villersexel, l'armée de Bourbaki mit quatre jours entiers pour franchir les six ou sept lieues qui séparent Villersexel de Héricourt. Il est vrai que le temps était affreux et que les chemins encombrés par la neige ne se prêtaient pas à une marche rapide. Cependant, ces journées furent employées par les Allemands à renforcer leurs positions derrière la Lisaine.

» Ici encore, l'intendance française se serait montrée au-dessous de sa tâche, s'il est vrai, comme on nous l'affirme, que pendant toute cette marche de Villersexel à Héricourt les vivres aient complètement manqué. Les malheureux soldats, dont un grand nombre faisaient leur première campagne, avaient à lutter à la fois contre un froid de 13 à 14 degrés et contre les souffrances de la faim.

» Ces conditions physiques de ses troupes n'étaient pas propres à favoriser l'entreprise du général français. Les positions prussiennes, protégées par un profond ravin sur les pentes duquel on avait élevé plusieurs étages de batteries armées de pièces de siège de plus fort calibre, présentaient un spectacle formidable. Pour combattre les énormes canons de 24 qui balayaient au loin la rive droite de la Lisaine et envoyaient des obus jusqu'au milieu de leurs bivacs, les soldats français n'avaient à leur disposition que des batteries de campagne.

» Il n'y a rien d'extraordinaire à ce que, dans de semblables conditions, une armée de 130,000 hommes, malgré toute la bravoure et la capacité de ses généraux, ait été tenue en échec pendant trois jours par une armée numériquement beaucoup plus faible. Mais il n'est pas surprenant non plus qu'après tant de privations et de fatigues, la retraite ne se soit pas faite avec tout l'ordre et toute la régularité que l'on aurait pu désirer. »

On lit dans le *Journal du Cher* :
 « Les deux fils du général d'Aurelles sont prisonniers et leur père méconnu ! C'est là

bien des tristesses à la fois. Mais voici venir la justice et la vérité

» M. le ministre de la guerre, non seulement s'est vu contraint de renoncer à l'enquête promise, mais sa conscience d'honnête homme lui a fait un devoir de conserver au vainqueur de Coulmiers le titre et tous les privilèges de général en chef.

» En outre, M. d'Aurelles vient de se voir gracieusement relever du cadre de réserve auquel l'avait condamné, malgré tant de force et d'ardeur, une fatale limite d'âge. »

Chronique locale

Par décision de Monseigneur :
 M. Monbertrand, a été nommé curé d'Albiac.

M. Laporte, curé de la Madeleine, a été nommé curé de Mondoumerc.

M. Hérédia, vicaire de St-Barthélemy, a été nommé curé de la Madeleine.

M. Dablane, curé de Montamel, a été nommé curé de Padirac, en remplacement de M. Gallan décédé.

M. Despons, curé de Bach, a été nommé curé de Calès, en remplacement de M. Bonnet, décédé.

M. Monteillet, curé de Souillaguet, a été nommé curé de Bach.

Correspondance particulière
 du *Journal du Lot.*

Nantes, 29 janvier 1871.

Très cher monsieur,

Depuis quelques jours mon état de santé ne m'a pas permis de suivre aussi exactement les arrivages des blessés à la gare de Nantes, que par le passé. Du reste, il ne nous arrive plus guère de mobiles du Lot dans nos ambulances.

Je ne puis donc vous donner des nouvelles que de ceux qui se trouvent à l'ambulance St-Pierre.

Jacques Marcouyeux, de St-Michel de Bannières, est convalescent mais non encore en état d'être renvoyé dans sa famille.

Pierre Lugol, amené de l'Hôtel-Dieu où l'on voulait lui couper la jambe, va mieux et conservera son pied dont plusieurs débris d'os ont été extraits.

Catusse, Pierre, mobile, 2^e bataillon, 3^e compagnie, de Gagnac canton de Bretenoux habitant à Fergine, blessé au Mans le 10 janvier, nous est arrivé cette nuit avec un doigt coupé par une balle. Cette blessure paraît offrir peu de gravité.

Agrérez, etc.

VIAUD-GRAND-MARAIS.

Plusieurs parents de mobiles du Lot m'ont écrit pour avoir de leurs nouvelles et pour tâcher de retrouver leurs enfants. Bonne note a été prise de leurs demandes, mais jusqu'ici nous n'avons pu avoir les renseignements demandés.

Nous n'avons plus de communications avec Tours.

Cette nuit sont arrivés à la gare de Nantes plusieurs pères de mobiles du Lot, avec lesquels j'ai causé mais dont je n'ai pas pris les noms.

Angers, 6 février 1871.

Monsieur,

Je vous écris ces deux lignes d'Angers, essayant de rejoindre le Mans, où mon pauvre frère M. Henri Viaud Grand-Maraïs se meurt.

Volontaire de l'Ouest, il a montré la plus grande valeur au combat d'Ivrée-Lévesque et a été blessé à bout portant d'une balle dans le ventre.

Je viens de prier les infirmiers ecclésiastiques de la gare d'Angers de me recueillir les noms de tous les blessés du Lot ayant passé par leur ambulance. Ce qu'ils vont faire.

Là, j'ai trouvé un Couderc (Etienne), blessé à la main; mais qui ne doit pas être celui pour lequel un pauvre père m'a écrit plusieurs fois: il est de Calamane, canton de Catus.

Il m'a dit connaître deux autres Couderc: Joseph, caporal, blessé à Josne, à une jambe par un obus, qui la lui aurait brisée (11 déc.). Il aurait vu porter dans une ambulance et ne l'aurait pas retrouvé depuis. Couderc doit être entre les mains des Prussiens et a peut-être été amputé.

En même temps que lui, on portait à la même ambulance un Couderc (Antoine), de Massedelen, qui aurait été blessé d'un éclat d'obus au pied.

Au Mans, je tâcherai, si je peux, de m'aboucher pour eux avec les médecins Prussiens.

Agrérez l'hommage de ma considération très-distinguée,

VIAUD GRAND-MARAIS,

Professeur à l'Ecole de médecine de Nantes.

Ambulance St-Pierre,

Monsieur le Rédacteur,

Je vous adresse au nom de M. le docteur médecin Viaud Grand-Maraïs, les noms des mobiles du Lot, qui suivent. Ces noms, recueillis hier à l'Hôtel-Dieu, ne sont peut-être pas encore parvenus à votre connaissance.

Southal Baptiste, de Gagnac, garde mobile du Lot, entré à l'Hôtel-Dieu, le 12 décembre, mort le 2 janvier, plaie pénétrant le larynx causée par une balle.

Lacroix Jean, de Martel, garde mobile, entré le 12 décembre, à l'Hôtel-Dieu.

Mourriez Guillaume, de Duerville, garde mobile, entré à l'Hôtel-Dieu le 13 décembre, mort le 2 janvier.

Rives Jean, de Brue, entré le 14 décembre à l'Hôtel-Dieu, sorti le 30 décembre.

Figeac Guillaume, de Nozac, garde mobile entré le 13 décembre à l'Hôtel-Dieu, sorti le 10 janvier.

Gurgaud Jean, inscrit sur le registre.

Agrérez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes respects les plus sincères.

L'abbé HEUZEL.

6 Février 1871.

Chemin de fer d'Orléans.

AVIS.

Nous apprenons qu'en exécution des conventions arrêtées, il sera fait, à partir du 6 février, chaque jour et en chaque sens, trois trains de voyageurs entre Vierzon et Paris.

En conséquence, les gares et stations sont autorisées à délivrer des billets en destination de Paris.

La Compagnie d'Orléans n'est pas fixée sur les conditions que l'autorité prussienne peut vouloir mettre au passage individuel des voyageurs.

Elle a donc décliné toute responsabilité au cas où quelques-uns d'entre eux seraient obligés de s'arrêter avant d'arriver à Paris. A ces voyageurs, la Compagnie restituera le prix du parcours par eux non effectué.

La Compagnie d'Orléans publiera tous les détails intéressant les voyageurs.

Réquisition des chevaux nécessaires aux corps de troupe de l'armée régulière.

(Décret du Gouvernement de la défense nationale du 8 décembre 1870. — Circulaire du ministre de la guerre, du 20 du même mois.)

Itinéraire que suivra le comité d'achat dans le département du Lot :

Montcuq, 40 février, 10 h. m. Castelnaud-Montrater, 11 février, 10 h. m. Cahors (canton Nord), 14 février, 10 h. m. Cahors (Sud), 15 février, 10 h. m. St-Géry, 16 février, 10 h. m. Lauzès, 17 février, 10 h. m. Cajarc, 18 février, 10 h. m. Figeac (Est), 19 février, 10 h. m. Figeac (Ouest), 20 février, 10 h. m. Livernon, 21 février, 10 h. m. Lacapelle-Marival, 22 février, 10 h. m. Latronquière, 23 février, 10 h. m. St-Céré, 24 février, 10 h. m. Bretenoux, 25 février, 10 h. m. Vayrac, 26 février, 10 h. m. Martel, 27 février, 10 h. m. Souillac, 27 février, 10 h. m. Payrac, 1^{er} mars, 10 h. m. Gramat, 2 mars, 10 h. m. Labastide-Murat, 3 mars, 10 h. m. Gourdon, 4 mars, 10 h. m. Salviac, 5 mars, 10 h. m. Cazals, 6 mars, 10 h. m. St-Germain, 7 mars, 10 h. m. Catus, 8 mars, 10 h. m. Luzach, 9 mars, 10 h. m. Puy-l'Évêque, 10 mars, 10 h. m.

Conformément au décret et à la circulaire précitées, tous les possesseurs de chevaux, sans exception, doivent amener leurs animaux aux séances des Comités d'achat.

Par une autre circulaire, en date du 25 janvier 1871, le ministre de la guerre a décidé que les officiers du service de la Remonte ne devront pas hésiter à requérir directement, sur place et au moment où ils rencontreront les chevaux qui auraient dû être présentés et pris et qui n'auraient pas été portés sur les listes des préfets. — Ces officiers se feront assister au besoin par la gendarmerie, appelée à dresser procès-verbal, s'il le faut, de la situation des propriétaires des chevaux ainsi requis.

Les chevaux requis par les comités seront achetés et payés dans les formes ordinaires prescrites par les règlements sur la Remonte générale de l'armée.

Agen, le 1^{er} février 1871.

Le Chef d'escadron commandant le Dépôt,

L. MENASSIER.

Sommes versées à la recette générale, pour les blessés, et les prisonniers du Lot.

Versé par le secrétariat de la Préfecture, 499 fr. ; Versé par le percepteur de Montcuq, (sa souscription) 20 fr. ; Versé par le percepteur de Cahors, (sa souscription) 30 fr. ; Commune de Belfort, 210 fr. 75 c. ; Commune de Fontaines, 153 fr. 55 c. ; Commune de Catus, 364 fr. 30 c. ; Versé par le secrétariat de la Préfecture, 145 fr. ; Commune de Prayssac, 134 fr. 40 c. ; Souscriptions au bureau du *Journal du Lot*, 2,918 fr. 35 c. ; Produit des conférences de M. Valéry, à Cahors et Figeac, 108 fr. 90 c. ; Par le secrétariat de la Préfecture, 801 fr. 50 c. ; Id. 20 fr. ; Id. 29 fr. ; Id. 49 fr. ; La commune de Flaujat, 35 fr. ; La ville de Figeac, 2,069 fr. 10 c. ; M. le maire de Lauzès, 30 fr. 05 c. ; Mlle l'institutrice de Lauzès, 6 fr. 50 c. ; M. le maire de Lentillac, 30 fr. ; M. le curé de Nadillac, 5 fr. 20 c. ; M. le curé d'Artix, 13 fr. ; La commune de Sérignac, 32 fr. 75 c. ; Commune de Floressas, 52 fr. ; Commune de Soturac, 82 fr. 65 c. ; M. le curé de Pescadoire, 48 fr. 25 c. ; La commune de St-Géry, 176 fr. 55 c. ; La commune de Cambayrac, 113 fr. ; M. le sous-préfet de Figeac pour la commune de Frontenac 31 fr. 60 c. ; id. de Carnac, 31 fr. 35 c. ; id. de Tessieu, 110 fr. ; id. pour Capdenac, 76 fr. 50 c. ; id. la commune de St-Félix, 41 fr. ; — Souscriptions recueillies dans l'arrondissement de Gourdon Commune de Montcaumon, 100 fr. ; Le comité des dames de Gramat, 100 fr. ; Le percepteur de Gramat, 10 fr. ; Commune de Floirac, 130 fr. 90 c. ; id. de Vayrac, 167 fr. 15 c. ; id. de Condat, 14 fr. 50 c. ; id. de Cassagne, 144 fr. 60 c. ; id. des Arques, 35 fr. ; id. de Pomarède, 115 fr. ; id. des Arques, 313 fr. ; id. de Sauliac, 42 fr. ; id. de Flaungnac, 54 fr. 25 c. ;

Total..... 9,673 50

Dernière Souscription pour les Ambulances du département du Lot et pour les prisonniers français.

MM. M^{me} Dissez, 2 fr. ; M^{me} Décas, 5 fr. ; La famille Alazard, 50 fr. ; Maridal, 0,75 c. ; Jean Lestrade, 0,50 c. ; Françoise Buges, 0,50 c. ; M^{me} Peyrot, 0,50 c. ; Mathurin, 0,25 c. ; M^{me} Lestandi, 2 fr. ; Pierre Calvet, 0,50 c. ; Mlle Doumert, 4 fr. ; Merle, 0,50 c. ; M^{me} Delfour, 2 fr. ; M^{me} veuve Belmont, 2 fr. ; Merley, 2 fr. ; Roques, 2 fr. ; Pujol, 0,50 c. ; Cros, 0,20 c. ; Filière, 0,30 c. ; Mlle Ayot, 2 fr. ; Delpoit 5 fr. ; M^{me} Deltheil, 1 fr. 50 c. ; M^{me} Décas, 2 fr. ; Jean Alazard, 0,75 c. ; Crabal, 0,50 c. ; M^{me} Sarrieu, 0,50 c. ; Dragon, 0,15 c. ; Fournié, 0,20 c. ; Cabanes, 0,50 c. ; Robert, 1 fr. ; Calvet, 0,30 c. ; Mlle Gabin, 0,80 c. ; M^{me} Mispoulié, 1 fr. ; Frayssé, 1 fr. ; François, 0,20 c. ; Esclannat, 0,70 c. ; Buges, 0,50 c. ; Delmas, 4 fr. ; Siréjols, 0,30 c. ; Belot, 0,50 c. ; Lacombe, 0,25 c. ; Firmi, 0,25 c. ; Tulet, 1 fr. ; Antoine Décas, 0,50 c. ; L. Deilhès, 0,50 c. ; M^{me} Constant, 0,50 c. ; M^{me} Clavière, 0,50 c. ; Soubré, 4 fr. ; Barléti, 0,60 c. ; Roufflé, 5 fr. ; Bergerol, 2 fr. ; Lestrade, 0,50 c. ; M. le curé Lasserre, 2 fr. ; M^{me} Delmas, 0,50 c. ; M^{me} Dissez, mère, 0,50 c. ; M^{me} Painchenat, 5 fr. ; M^{me} Mousset, 5 fr. ; M^{me} Delpoit, 30 fr. ; Mlle Clary, 4 fr. ; Mlle Delpoit, 5 fr. ; Roumégue, 1 fr. ; M^{me} Mercadié, 1 fr. ; M^{me} Pontié, 1 fr. ; Talou, 10 fr. ; M^{me} Rochelle, 2 fr. ; M^{me} Laccaze, 0,50 c. ; M^{me} Bessières, 0,50 c. ; M^{me} Constant, 1 fr. ; Antoine Ricard, 0,50 c. ; Hugues Alazard, 0,20 c. ; Jean Jarlan, 1 fr. ; Mlle Jarlan, 0,50 c. ; M^{me} Rouffiac, 5 fr. ; René Jarlan, 0,50 c. ; M^{me} Castelnaud, 0,50 c. ; Mlle Gibert, 1 fr. ; Louis Bouyssou, 2 fr. ; M^{me} Bouyssou, 0,50 c. ; M^{me} Guiraudet, 2 fr. ; Armand Clary, 1 fr. 50 ; Joncas, 0,50 c. ; M^{me} Parrot, 1 fr. ; M^{me} Sabro, 4 fr. ; Mlle Armand, 0,50 c. ; M^{me} Larnaudie, 0,50 c. ; M. Simonet, curé du Sacré-cœur, 5 fr. ; Pouguzgues, 0,50 c. ; Mlle Brunet, 0,50 c. ; M^{me} Belarbo, 0,50 c. ; Jean Arnal, 0,50 c. ; M^{me} Dellard, 6 fr. ; Baldran, 2 fr. ; M^{me} Rossignol, 2 fr. ; M^{me} Lourbehoisse, 2 fr. ; M^{me} Lagarrigue, 3 fr. ; Guilhon, 1 fr. ; Se'ond produit des quêtes faites dans les églises du diocèse, 3,500.

Total de la présente liste..... 3,714 45

Total des listes précédentes..... 9,173 40

Total..... 12,887 55

De cette somme, il faut retrancher le total de la première liste, lequel fut versé à la recette générale, par le secrétariat de la préfecture.

Reste entre les mains de la trésorerie, onze mille 422 fr. 45 c.

Pour la chronique locale : A. Layton.

Dernières nouvelles

On fait courir le bruit ici qu'en présence des graves événements qui se sont passés à Bordeaux, et qui paraissent devoir troubler la liberté des délibérations de la future Assemblée nationale, le gouvernement a décidé qu'elle se réunirait à Poitiers.

L'Electeur libre ajoute qu'on a reçu au ministère de l'Intérieur, ce matin, des dépêches de M. Jules Simon qui paraît avoir pris à Bordeaux la direction des affaires.

Il paraît certain que dans ses conversations avec M. Jules Favre, le comte de Bismark a révélé cette particularité que le prince Napoléon ne s'était point proposé à la Prusse comme Régent, au nom du fils de Napoléon III, mais comme successeur de ce dernier avec les pouvoirs impériaux dans toute leur plénitude!

Circulaire de Bordeaux, 8 février 1871, 11 h. 35 matin.

L'Assemblée nationale devant être réunie à Bordeaux, le 12 février, je vous prie d'avertir MM. les Députés élus qu'ils sont attendus ici. Des commissaires seront établis à la gare jusqu'au 13 courant pour les recevoir et leur donner les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

E. ARAGO.

Pour copie conforme :

Le Préfet du Lot,

E. BERAL.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

LIBRAIRIE UNIVERSELLE

J. - U. CALMETTE A CAHORS.

JOLIE PHOTOGRAPHIE DE

L. GAMBETTA

ET DE TOUS LES MEMBRES DE LA DÉFENSE NATIONALE A quinze centimes.

1 fr. 50 centimes par douzaine. — (Franco par la poste).

La Guerre, tactique des trois armes, infanterie, cavalerie et artillerie, par L. Besançon, officier supérieur en retraite, 1 volume orné de 18 planches, 1 franc. — (Franco par la poste).

Théories — Atlas de la Défense nationale. — Brochures politiques.

RIVIÈRE

TAPISSIER

Galerie Fontenille.

M. RIVIÈRE prévient ses nombreux clients, qu'en l'absence de ses deux fils partis pour le camp de Bordeaux, M. Adrien Remy tapissier, son filleul, s'est mis à sa disposition pour satisfaire à toutes les commandes.

M. RIVIÈRE a toujours le dépôt de l'extrait de Viande Liebig.

MANUFACTURE DE CIERGES, CHENDELLES & BOUGIES

Cires jaunes et blanches

Blanchisserie des Cires et Fonderie des Suifs

CIERGES

pour

4^o COMMUNION

EMILE VARGUES

rue du Roc,

A GOURDON

Avis à MM. les Curés.

Les débris de cierges sont pris en échange à des prix avantageux. -- Prix modérés. --

FABRICATION SUPERIEURE

BOUGIES

pour

LES EGLISES

ALTERATIONS DU TEINT LE LAIT ANTEPHÉLIQUE

pur ou mêlé d'eau (il y a une instruction) enlève masque de grossesse, taches de rousseur, lentilles, grappe les feux, rougeurs, boutons, efflorescences, etc. — conserve la peau du visage unie et transparente. Paris, CANDES et C^o, boulevard St-Denis, 2 ; Cahors, à la pharmacie Vinet. Se défier des imitations FLACON.